

# IVG du 1<sup>er</sup> trimestre Par qui? Où?


Dr Julien Ighil


Service de Gynécologie-Obstétrique

GHU Pitié-Salpêtrière – Charles Foix

# En l'état actuel des choses...

- L'IVG ne peut être effectuée que par un Médecin! (articles L.2212-2 et L.2213-2 du CSP)
- MAIS une Sage-Femme (SF) peut participer à une IVG (art.L.2212-8 et R.4127-324)
  - Diagnostic et surveillance de la grossesse
  - Consultation de contraception et suivi gynéco et prévention
  - +/- conseil conjugal
- La clause de conscience existe évidemment aussi pour les SF

- 
- Mais la réalité de terrain est toute autre...
    - Réalisation effective des IVG par délégation du médecin...
  
  - Quid de l'échographie de datation, du contrôle échographique de vacuité utérine?

- 
- En établissement de santé (quelque soit la méthode)
  
  - En centre de santé ou « en ville » pour les IVG médicamenteuses jusqu'à 7 SA




# Perspectives

- Le 16 janvier 2015, propositions visant à améliorer l'accès à l'IVG
- Répond à de nombreuses attentes
- Notamment...

# A l'avenir, où?

- IVG instrumentales possibles en centres de santé
- Suite à l'expérience belge
- Par des médecins formés
- Dans des centres respectant un cahier des charges qui sera édité par la HAS

- 
- Faciliter le recrutement de praticiens contractuels dans les établissements
    - Suppression du service minimum de 4 demi-journées hebdomadaires

# A l'avenir, par qui?

- Pas de déclaration officielle dans le communiqué de presse du Ministère...
- Mais Madame la Ministre souhaite que l'IVG médicamenteuse puisse être effectivement réalisée par des SF
- En ville? En centre ou établissement de santé?
- Encore des réponses à obtenir...





# Un exemple suédois

- SF formées à l'écho de datation
- Formation à l'IVG pour les volontaires
- 1180 patientes randomisées entre médecins (24) et SF (2)

# Résultats

- 26% de recours au médecin pour 2<sup>e</sup> avis
- Surtout pour doute écho et suspicion de vaginose bactérienne
- Les femmes du groupe « médecin » choisissent plus l'IVG à domicile
- Efficacité groupe SF > groupe médecin (RR 2,5)

- 
- Pas de complication grave dans les deux groupes
  - Pas de transfusion
  - Pour la majorité des femmes, peu importe le professionnel
  - Mais groupe SF tendra plus à revoir une SF que le groupe médecin à revoir un médecin

- 
- 54,5% de LARCs dans le groupe SF versus 45,6%
  - Efficacité des LARCs dans la prévention des grossesses non désirées +++
  - Biais et limites: motivation des professionnels, femmes en bonne santé uniquement, etc.
  - Mais résultats évidemment encourageants!!!



**Merci!**